

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU S.I.A.G.E.P

Réunion du 20 juin 2006

Convocation du 14 juin 2006

Le Comité Syndical s'est réuni en deuxième session, le quatorze juin deux mille six à dix-huit heures, à la Maison des Communes à Belfort.

Présent(e)s :

ALEXANDRE Jacques - BARRE Edmond – BEL Jean Marie - BISSON Yves - BOURQUENEZ André – BRACONNIER Daniel - BRUCKERT Claude – BURGY François – CODDET Christian - COURTOT Evelyne – DEMUTH Robert - DEVALLAND Jean-Paul – DOMON Olivier - FISHER Denis - FRAYSSINET Michel – GAIDOT Michel - GASPARI Dominique - GREBAUT Jean-Marc – JEANBLANC Robert - JEAND'HEUR Michel - JOUQUEZ Michel – LARDIER Sylvie – PIFFER Mario - PIGNON Maurice - – REBER Gilbert – REMY Bernard - ROOST Jean-François – SALVI Gilbert - SCHROLL Michel - SERRE Bernard – TENAILLON Bernard – TORCHE Anne-Marie - TOURNIER Bernard – YODER David - ZERIGAT Mohamed (*pouvoir de TOURNIER Jean-Claude*)

35 votants – 1 pouvoir(s).

Excusé(e)s :

BRIGNON Jean-Luc – CLAUDEPIERRE André – HOUMAIRE Joël - HULMANN Nicole - KROMER Michel - LABOUE Danielle – MIESCH Patrick - RAVIOLI Jacques - STEINMETZ Désiré – TOURNIER Jean-Claude (*pouvoir à ZERIGAT Mohamed*) - WOLF Jean-Louis -

Assistaient :

RHODES Dimitri – LOMBARD Nathalie – HOSATTE Francine – BOUGUILA Lamina



Monsieur BOURQUENEZ André représente à la fois la commune de Auxelles Bas et le syndicat des eaux de Giromagny. Monsieur CODDET Christian représente à la fois la commune de Giromagny et la communauté de communes de la haute savoureuse. Ils bénéficient de par ce fait de deux voix.



Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00 et rappelle qu'à l'occasion de cette deuxième session, le quorum ne sera pas nécessaire.

En préambule, monsieur Gaidot fait part de sa tristesse à l'assemblée suite au décès récent de deux membres de Bureau, monsieur Jean-Luc Martin, délégué de la commune de Bermont et vice-président au SIAGEP et monsieur Roland Wittman, délégué de la commune de Cunelières et assesseur au SIAGEP. Il est demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des deux disparus.

1. COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2005

Le compte administratif et de gestion 2005 sont présentés au Comité Syndical.

Les résultats se présentent comme suit :

<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
Mandats émis	- 726 610,71 €	Mandats émis	- 1 175 404,24 €
Titres émis	+ 956 007,86 €	Titres émis	+ 942 554,52 €
Solde	+ 229 397,15 €	Solde	- 232 849,72 €
Résultat reporté	+ 211 738,94 €	Résultat reporté	+ 25 170,60 €
	+ 441 136,09 €		- 207 679,12 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2005 : + 441 136,09 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2005 : - 207 679,12 €

En l'absence de vice-président, le Comité syndical, sur proposition de monsieur Bruckert assesseur au Bureau du SIAGEP approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2005 et propose d'affecter 207 679,12 € en réserve au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement.

L'excédent de fonctionnement à reporter est donc de **233 456,97 €**.

2. REMPLACEMENT DE DEUX MEMBRES DU BUREAU

Monsieur Gaidot rappelle à l'assemblée que suite au décès de monsieur Jean-Luc Martin, il convient de le remplacer en tant que vice-président. D'autre part, le Bureau n'est actuellement pas complet et un poste d'assesseur est à pourvoir également. Il est fait appel aux candidatures pour ces deux postes.

Pour le poste de vice-président deux candidats se déclarent. Il s'agit de monsieur Yves Bisson, délégué de la commune de Novillard et déjà assesseur au Bureau du SIAGEP et de monsieur Gilbert Salvi, délégué de la commune de Sévenans.

Après une présentation rapide des deux candidats, il est procédé au vote. Monsieur Bisson est élu vice président du SIAGEP avec 22 voix contre 15 voix pour monsieur Salvi.

La nomination de monsieur Bisson sera effective à compter du 1^{er} juillet 2006.

Il est ensuite fait appel aux candidatures pour le poste d'assesseur. Aucun candidat ne se déclare. Monsieur Gaidot propose de présenter de nouveau ce poste lors du prochain comité syndical.

3. QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h40.

Les représentants d'EDF GDF sont ensuite invités à présenter à l'assemblée présente leur compte rendu annuel d'activité.

Fait à Belfort, le 27 juin 2006

Le Président,

Michel GAIDOT